COMMUNE DE SULLENS

MUNICIPALITE

Rue du Château 2

1036 Sullens

AU CONSEIL COMMUNAL
DE SULLENS

Sullens, le 9 novembre 2026

PREAVIS MUNICIPAL N° 8/2026

BUDGET 2027

INTRODUCTION

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes (LC) et au Règlement sur la Comptabilité des Communes (RCCom), nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de l'année 2027.
➔ LC et ➔ RCCom

Afin de préparer son budget, la Municipalité s'appuie sur les comptes et résultats des années antérieures, les prévisions budgétaires des différentes associations intercommunales dont elle est membre ainsi que les informations reçues par les services cantonaux. Enfin, elle s'assure de prévoir un budget suffisant pour l'entretien de notre village, des infrastructures communales et pour assurer un service à la population efficace et de qualité.

Ce budget tient également compte des revenus fiscaux basés sur notre taux d'imposition abaissé à 64%, depuis 2022 (préavis 6/2026).

Pour rappel, ce budget est le deuxième qui vous est proposé sous le format « MCH2 ». Il inclut ainsi quelques adaptations du plan comptable suite à des modifications sur l'utilisation des comptes qui sont apparues dans le courant de l'année 2026. Nous avons également dû effectuer des corrections de comptes dans notre budget 2026 selon les mises à jour des directives « MCH2 » éditées par le canton, ceci après les premières années de mise en service de ce programme auprès des communes pilotes. Une comparaison avec le budget 2026 est mise à votre disposition comme habituellement, par contre il n'est pas possible de vous présenter une comparaison avec les comptes 2025 qui ont été bouclés avec l'ancien format MCH1. Cette information sera à nouveau mise à votre disposition dès l'établissement du budget 2028 avec les comptes bouclés de 2026.

LES POINTS ESSENTIELS À RETENIR POUR CE BUDGET

- Malgré une tendance continue à l'augmentation des coûts, la Municipalité a le plaisir de vous présenter un budget équilibré pour l'année 2027 pour un total de CHF 6'481'750.00, en hausse de CHF 207'050.00 (+ 3.3 %).
- Les revenus fiscaux sont budgétés à CHF 3'933'000.00, en progression d'environ 0.5 % par rapport au budget 2026. Cette estimation est réaliste mais fragile : les CHF 140'000.00 de gains immobiliers pourraient notamment voir leur répartition entre le Canton et les communes remise en question à la suite de l'initiative « 12 % ». De telles fluctuations, que nous ne maîtrisons pas, peuvent peser lourd dans les comptes qui vous seront présentés en juin 2028.
- Les amortissements se montent à CHF 258'500.00 (dont CHF 50'000.00 au titre du patrimoine financier) et les intérêts de la dette à CHF 86'000.00.
- Le bilan de l'ensemble des participations cantonales (péréquation, cohésion sociale et police cantonale) est, cette année, en notre faveur avec une réduction de la facture globale (- CHF 90'000.00) ce qui ne compense tout de même pas l'augmentation de 2026 (+ CHF 130'000.00). Malgré cette relative bonne nouvelle, il est à rappeler que cette participation ampute notre budget d'un montant total de CHF 1'716'000.00.
- Comme chaque année, notre marge de manœuvre pour les projets et soutiens communaux est limitée en raison de l'augmentation des coûts qui sont hors de notre maîtrise. Par exemple :
    - Le pré/para-scolaire (+ CHF 32'000.00)
    - La participation communale aux frais de scolarité obligatoire (+ CHF 9'000.00)
    - La participation à la facture policière (+ CHF 11'000.00)
    - La participation à la défense incendie (+ CHF 6'000.00)
    - La participation à la cohésion sociale (+ CHF 72'000.00)
- Ce budget laisse tout de même à la Municipalité de quoi réaliser quelques dépenses ponctuelles afin de garantir l'entretien adéquat de notre village et surtout de financer des projets permettant à Sullens de rester une commune attractive et en adéquation avec les besoins actuels de nos citoyens. Vous en trouverez le détail dans les pages suivantes.
- En respect des exigences du modèle MCH2, nous avons mis à l'équilibre les comptes auto-financés (eau potable, eaux usées et déchets) en reprenant un total de CHF 191'500.00 sur les trois fonds de réserve. En fin d'année 2027, tous trois devraient ainsi se retrouver en négatif. Cette pratique nous donne une marge de manœuvre sur notre budget courant qui, sans cette règle, serait amputé de ce montant. Mais elle met en évidence notre besoin urgent de revoir nos tarifications sur ces trois domaines.
- Nos revenus annexes provenant des locations de terrains, d'appartements et des locaux commerciaux (CHF 151'150.00) ainsi que les dividendes perçus (CHF 37'000.00), nous apportent heureusement toujours de quoi faire tourner le ménage communal.

Bonne lecture !

TABLE DES MATIERES

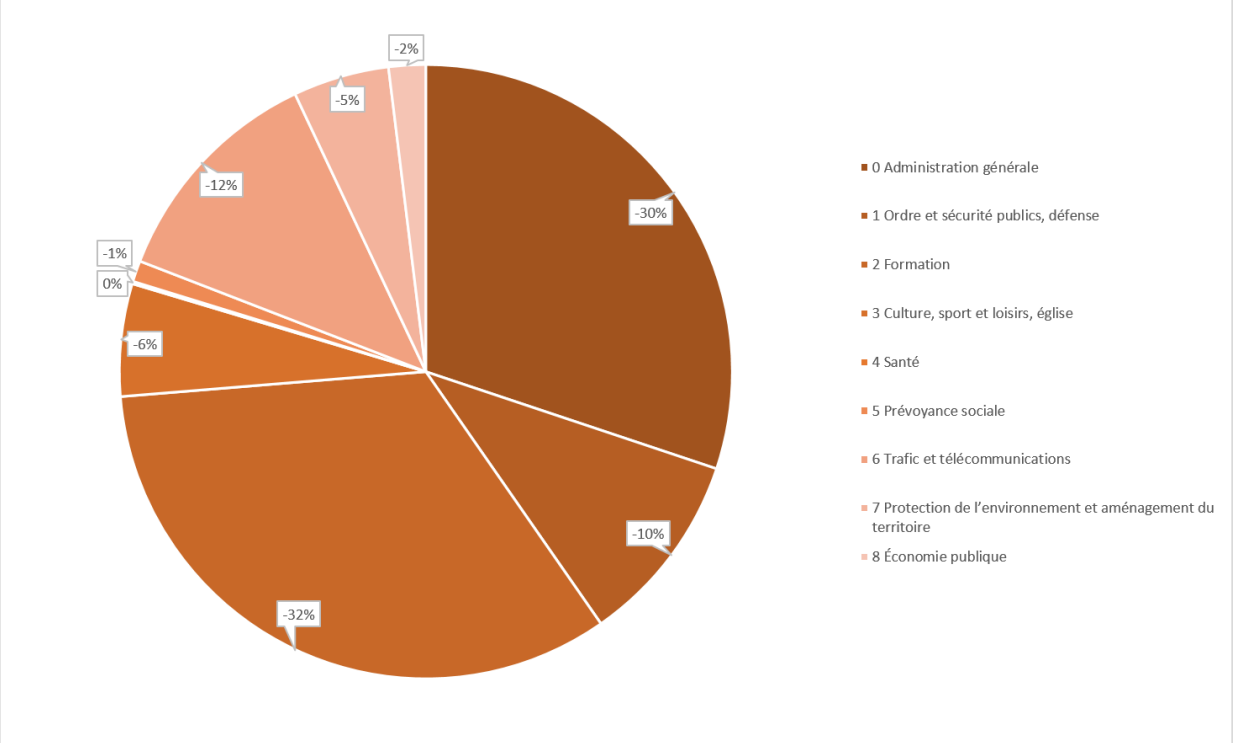
INTRODUCTION 1
LES POINTS ESSENTIELS À RETENIR POUR CE BUDGET 2
COMPTES DE FONCTIONNEMENT 4
GÉNÉRALITÉS 4
Récapitulatif net par fonction 4
Récapitulatif par nature 5
Participations cantonales/communales 6
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE 7
Extrait de comptes 7
Les principaux éléments compris dans ce compte 7
Les principales différences par rapport au budget précédent 7
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE 8
Extrait de comptes 8
Les principaux éléments compris dans ce compte 8
Les principales différences par rapport au budget précédent 8
2 FORMATION 8
Extrait de comptes 8
Les principaux éléments compris dans ce compte 8
Les principales différences par rapport au budget précédent 8
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISE 9
Extrait de comptes 9
Les principaux éléments compris dans ce compte 9
Les principales différences par rapport au budget précédent 9
4 SANTÉ 9
Extrait de comptes 9
Les principaux éléments compris dans ce compte 9
Les principales différences par rapport au budget précédent 9
5 PRÉVOYANCE SOCIALE 10
Extrait de comptes 10
Les principaux éléments compris dans ce compte 10
Les principales différences par rapport au budget précédent 10
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS 10
Extrait de comptes 10
Les principaux éléments compris dans ce compte 10
Les principales différences par rapport au budget précédent 10
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 11
Extrait de comptes 11
Les principaux éléments compris dans ce compte 11
Les principales différences par rapport au budget précédent 11
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE 12
Extrait de comptes 12
Les principaux éléments compris dans ce compte 12
Les principales différences par rapport au budget précédent 12
9 FINANCES ET IMPÔTS 12
Extrait de comptes 12
Les principaux éléments compris dans ce compte 12
Les principales différences par rapport au budget précédent 13
PLAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 13
INVESTISSEMENTS AU PATRIMOINE ADMINISTRATIF 13
INVESTISSEMENTS AU PATRIMOINE FINANCIER 14
CONCLUSION 14

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

GÉNÉRALITÉS

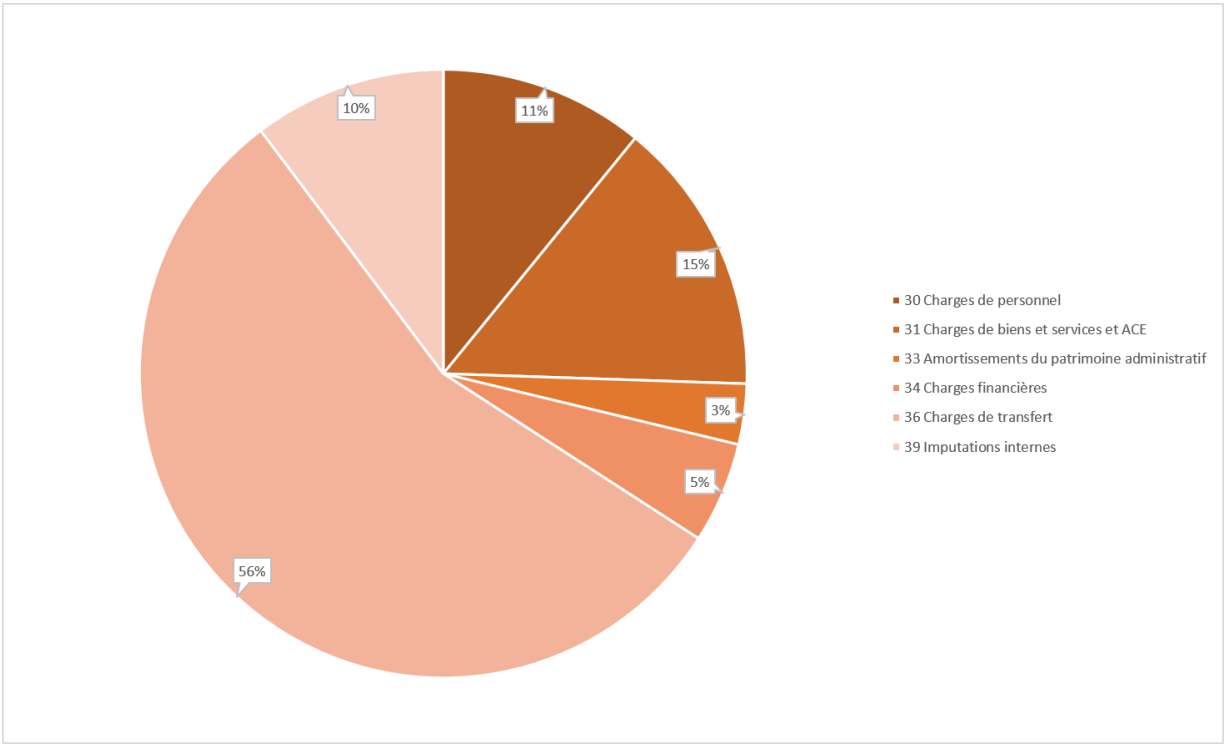
RÉCAPITULATIF NET PAR FONCTION

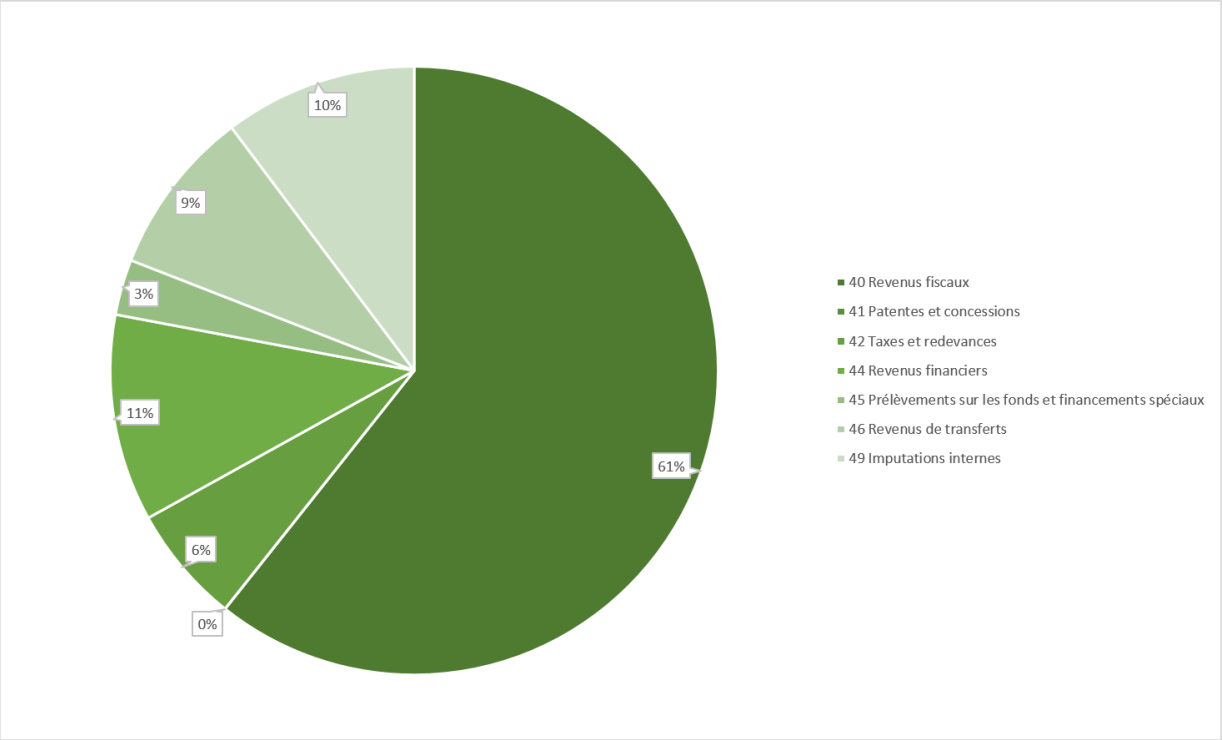
	Budget 2027	Budget 2026
0 Administration générale	-828'800.00	-755'400.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	-280'600.00	-260'600.00
2 Formation	-918'700.00	-876'400.00
3 Culture, sport et loisirs, église	-162'900.00	-165'000.00
4 Santé	-3'500.00	-1'000.00
5 Prévoyance sociale	-30'500.00	-30'500.00
6 Trafic et télécommunications	-333'550.00	-385'900.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-139'450.00	-124'200.00
8 Économie publique	-53'650.00	-59'100.00
9 Finances et impôts	2'751'650.00	2'658'100.00
Clôture (négatif=bénéfice/positif=perte)	**0.00**	**0.00**



RÉCAPITULATIF PAR NATURE

	Budget 2027	Budget 2026
CHARGES	**-6'481'750.00**	**-6'274'700.00**
30 Charges de personnel	-706'200.00	-662'800.00
31 Charges de biens et services et ACE	-948'600.00	-883'900.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	-208'500.00	-264'000.00
34 Charges financières	-348'000.00	-344'500.00
36 Charges de transfert	-3'605'200.00	-3'412'800.00
39 Imputations internes	-665'250.00	-706'700.00
PRODUITS	**6'481'750.00**	**6'274'700.00**
40 Revenus fiscaux	3'933'500.00	3'912'500.00
41 Patentes et concessions	500.00	500.00
42 Taxes et redevances	406'000.00	405'000.00
44 Revenus financiers	712'900.00	716'700.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	191'500.00	158'500.00
46 Revenus de transferts	572'100.00	374'800.00
49 Imputations internes	665'250.00	706'700.00





PARTICIPATIONS CANTONALES/COMMUNALES

Notre participation aux charges cantonales pour l'exercice 2027 se monte à CHF 1'716'000.00 soit une diminution de CHF 90'000.00.

Le résumé se présente comme suit :

	Budget 2027	Budget 2026
93000.4622.00 Péréquation des ressources et des besoins structurels	423'000.00	223'000.00
93000.3622.00 Compensation des charges particulières des villes	-662'000.00	-635'000.00
Sous-total « Péréquation »	**-239'000.00**	**-412'000.00**
93001.3621.00 Participation à la cohésion sociale	-1'278'000.00	-1'206'000.00
11100.3611.01 Facture policière	-199'000.00	-188'000.00
Total péréquation et factures cantonales	**-1'716'000.00**	**-1'806'000.00**

0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
011 Législatif	-29'300.00	-31'700.00
012 Exécutif	-202'200.00	-163'500.00
021 Administration des finances et des contributions	-152'600.00	-147'700.00
022 Service administratif	-353'600.00	-337'500.00
029 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	-91'100.00	-75'000.00
Résultat	**-828'800.00**	**-755'400.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- Les salaires des autorités (Conseil communal et Municipalité)
- Les salaires de l'ensemble du personnel communal
- Les divers frais administratifs
- Les outils informatiques
- Les assurances
- Les subventions
- Les soutiens offerts aux sociétés sportives et culturelles
- L'entretien des immeubles du patrimoine administratif (grande salle, battoir, fontaines, …)
- Les nombreuses imputations internes (essentiellement les salaires et les frais en lien avec les bâtiments) mises en place dans le but de mieux visibiliser les coûts de chaque prestation fournie par notre commune (nouvelle classification du plan comptable MCH2).

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- L'affiliation des membres de la Municipalité à la prévoyance professionnelle selon préavis n° 1/2026 (CHF 26'000.00)
- Suite aux nouvelles directives « MCH2 » du canton, correction du budget 2026 et transfert sur le compte 021 des frais d'encaissement facturé par l'Administration cantonale des impôts (CHF 27'000.00)
- L'adaptation des salaires au coût de la vie ainsi que 3 jubilaires
- Le projet MaCommuneEnUnClic et réserve pour le démarrage d'un éventuel projet de GED (CHF 19'000.00)
- La refonte des outils de communication (CHF 15'000.00)
- Le soutien à la fête du blé et du pain via l'ARGdV (CHF 2.00/habitant)
- L'adaptation du mandat de traitement des archives communales pour les dossiers de construction et les données numériques (CHF 6'000.00)
- Le remplacement de la vaisselle et compléments à la cuisine de la grande salle (CHF 18'000.00)
- La réfection de l'étanchéité de la fontaine de l'église (CHF 12'000.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2026 :
    - La sortie du Conseil communal (Grand Conseil, Lausanne)

1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
111 Police et sécurité publique	-202'500.00	-190'500.00
150 Service du feu	-44'000.00	-38'000.00
162 Défense civile	-34'100.00	-32'100.00
Résultat	**-280'600.00**	**-260'600.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- La participation à la facture policière cantonale
- Le financement proportionnel des coûts d'un ASP (assistant de sécurité publique) avec Romanel/Lsne
- La participation au SDIS Venoge (défense incendie)
- La participation à l'ORPC (protection civile)

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- L'augmentation de la facture policière (CHF 11'000.00)
- L'augmentation du budget du Service du feu due à de nouvelles formations sur les feux de forêt et les batteries au lithium (CHF 6'000.00)

2 FORMATION

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
212 Degré primaire	-399'000.00	-391'000.00
213 Degré secondaire	-209'300.00	-208'300.00
214 Écoles de musique	-12'500.00	-12'000.00
217 Bâtiments scolaires	81'800.00	82'900.00
218 Accueil de jour	-359'500.00	-327'500.00
219 École obligatoire, non mentionné ailleurs	-19'200.00	-19'500.00
299 Formation, non mentionné ailleurs	-1'000.00	-1'000.00
Résultat	**-918'700.00**	**-876'400.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- La participation aux frais de scolarité obligatoire primaire et secondaire (EPS Chamberonne)
- La participation à la FEM (écoles de musique)
- Les frais d'entretien du collège
- La participation aux frais du pré/para-scolaire

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- L'augmentation du nombre d'élèves à la rentrée 2026 et le spectacle pour les 25 ans de la Chamberonne (CHF 9'000.00)
- L'augmentation des primes d'assurance pour le collège (CHF 2'000.00)
- Le départ de la commune de Prilly de l'AJENOL et création de HORIZON (CHF 25'000.00)
- L'augmentation des coûts de l'accueil de jour sans création de place (CHF 7'000.00)

3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
321 Bibliothèques et littérature	-17'950.00	-22'000.00
329 Culture, non mentionné ailleurs	-7'500.00	-9'500.00
342 Loisirs	-114'450.00	-111'100.00
350 Églises et affaires religieuses	-23'000.00	-22'400.00
Résultat	**-162'900.00**	**-165'000.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- Le fonctionnement de la bibliothèque villageoise
- Les activités organisées par SullenS'anim'
- La fête nationale du 1er août
- L'entretien des parcs et places de jeux
- L'entretien du refuge
- Les subventions accordées aux différentes paroisses et églises

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- L'augmentation des coûts du curage de la fosse septique du refuge (CHF 1'000.00)
- Augmentation du montant dédié à l'entretien des places de jeux (CHF 5'000.00)

4 SANTÉ

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
422 Services de sauvetage	-3'500.00	-1'000.00
Résultat	**-3'500.00**	**-1'000.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- L'entretien des défibrillateurs

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- L'achat d'un deuxième défibrillateur (CHF 3'000.00)

5 PRÉVOYANCE SOCIALE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
535 Prestations et contributions seniors	-21'000.00	-21'000.00
545 Prestations aux familles	-6'000.00	-5'500.00
579 Assistance, non mentionné ailleurs	-3'500.00	-4'000.00
Résultat	**-30'500.00**	**-30'500.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- Les actions pour la qualité de vie des seniors (journaux, repas, sortie, …)
- Les frais de réception et cadeaux pour les jeunes atteignant la majorité, les octogénaires et le nonagénaire
- La participation à l'ARASPE (action sociale Prilly Echallens)

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- Le repas de début de législature pour les aînés (CHF 10'000.00), pour mémoire, ce montant est reporté du budget 2026.

6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
615 Routes communales	-212'550.00	-263'400.00
629 Transports publics, non mentionné ailleurs	-121'000.00	-122'500.00
Résultat	**-333'550.00**	**-385'900.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- L'entretien des routes
- L'éclairage public (consommation électrique, contrôle et entretien)
- La participation aux coûts des transports publics (CarPostal et réseau vaudois Mobilis)
- L'achat et la vente des titres de transports CFF (anciennement « carte journalière commune »)

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- La clôture en 2026 des amortissements des préavis 3/2013 et 1/2015 (CHF 33'500.00)
- La mise en place d'un contrat pour le contrôle mécanique et OIBT de l'éclairage publique (CHF 13'000.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2026 :
    - Le remplacement de l'éclairage public au chemin de la Lovettaz (CHF 23'000.00)

7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
710 Approvisionnement en eau	0.00	0.00
720 Traitement des eaux usées	0.00	0.00
730 Gestion des déchets	0.00	0.00
761 Protection de l'air et du climat	-40'000.00	-40'000.00
771 Cimetières, crématoires	-23'550.00	-23'200.00
790 Aménagement du territoire	-75'900.00	-61'000.00
Résultat	**-139'450.00**	**-124'200.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- L'achat et la vente d'eau potable (compte auto-financé)
- L'acheminement des eaux usées (compte auto-financé)
- La gestion des déchets (compte auto-financé)
- Les mesures et subventions pour la protection du climat (transports publics étudiants et citoyens, mobilité douce, aménagements naturels publics et privés, …)
- L'entretien du cimetière
- La participation au SDNL (Schéma Directeur du Nord Lausannois)
- Les honoraires pour les projets d'aménagement du territoire (PGA)
- La participation proportionnelle au fonctionnement du bureau technique de Romanel/Lsne
- Les frais d'avocats pour les conflits en lien avec les permis de construire

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- Les prélèvements sur les fonds de réserve pour équilibrer les comptes
    - 710 Approvisionnement en eau (CHF 66'250.00)
    - 720 Traitement des eaux usées (CHF 77'750.00)
    - 730 Gestion des déchets (CHF 47'500.00)
- La suite des études pour le bouclage Boussens-Bournens-Sullens-Cheseaux (BBSC) pour le raccordement aux services industriels de Lausanne et/ou la mise aux normes du réservoir de La Croix (CHF 15'000.00)
- L'achat et l'aménagement d'une place de stockage pour trois nouveaux containers (CHF 12'000.00)
- La suite de la réorganisation du bureau technique de Romanel-sur-Lausanne et la gestion des géodonnées informatiques (CHF 17'000.00)
- Un nouveau contrat de prestations pour le contrôle de sécurité des chantiers (CHF 4'000.00)
- La désaffection de la partie haute du cimetière (CHF 5'000.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2026 :
    - La finalisation de l'étude exploratoire du centre du village (CHF 10'000.00)

8 ÉCONOMIE PUBLIQUE

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
820 Sylviculture	-53'650.00	-59'100.00
Résultat	**-53'650.00**	**-59'100.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- La participation aux frais de gestion administrative du triage intercommunal de la Venoge
- Le bail à ferme avec le triage intercommunal de la Venoge pour la gestion des forêts communales

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- -

9 FINANCES ET IMPÔTS

EXTRAIT DE COMPTES

	Budget 2027	Budget 2026
910 Impôts	3'933'000.00	3'912'000.00
930 Péréquation financière et compensation des charges	-1'517'000.00	-1'618'000.00
950 Parts aux recettes, autres	141'000.00	141'000.00
961 Intérêts	47'300.00	45'300.00
963 Immeubles du patrimoine financier	151'150.00	178'300.00
969 Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	-4'000.00	-500.00
971 Redistributions liées à la taxe sur le CO2	200.00	0.00
990 Postes non ventilables	0.00	0.00
999 Clôture	0.00	0.00
Résultat	**2'751'650.00**	**2'658'100.00**

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPRIS DANS CE COMPTE

- Les impôts encaissés sur les personnes physiques et morales
- Les montants versés et reçus de la péréquation (y.c. la participation à la cohésion sociale)
- Les autres impôts (fonciers, mutations, successions, chiens, gains immobiliers)
- Les intérêts des emprunts contractés (équilibrés par des imputations internes)
- Les dividendes de nos titres
- Les revenus de notre patrimoine financier (bâtiments et terrains)

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

- L'augmentation des recettes fiscales basée sur l'augmentation statistique prévue par le canton (~0.5%)
- La participation en baisse à la péréquation et aux coûts de la cohésion sociale (CHF 101'000.00)
- Le retour à l'EPS Chamberonne de la part des élèves pondérés (coûts des transports) reçu dans le cadre de la péréquation (CHF 16'451.00)
- Suite aux nouvelles directives « MCH2 » du canton, correction du budget 2026 et transfert du chapitre 910 au chapitre 961 des intérêts sur les impôts décomptés par l'Administration cantonale des impôts (CHF 12'500.00)
- Le départ du locataire au bâtiment commercial (ancienne poste) avec perte de loyer durant la recherche d'un locataire avec un bail de courte durée (CHF 8'000.00)
- Les travaux électriques de remise en conformité à la voirie (CHF 8'000.00)
- Pour mémoire, les dépenses ponctuelles ci-dessous étaient budgétées sur 2026 :
    - Le remplacement des fenêtres de toit dans le bâtiment commercial (ancienne poste) (CHF 12'000.00)
    - La pose de protection contre les volatiles sur le bâtiment de Moille-Sullaz 5 (CHF 7'000.00)
    - La réfection de la peinture des cages d'escaliers à la Lovettaz (CHF 12'000.00)

PLAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel, ce plan vous est présenté à titre d'information uniquement et n'est pas soumis à l'approbation du Conseil communal.

➔ art. 18 à 20 RCCom

INVESTISSEMENTS AU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Projet	Préavis estimé pour	Coûts bruts
Rénovation du réservoir d'eau et/ou Bouclage BBSC	2027	500'000.-
Suite de l'étude du contournement	2028	150'000.-
Réaménagement de la place du village	2028	1'200'000.-
Finalisation des aménagements des chemins de Perroset	2030	700'000.-
Renouvellement du revêtement phonoabsorbant de la RC317b	2031	400'000.-

A noter que, sous réserve de résultats financiers exceptionnellement positifs ces prochaines années, la Municipalité souhaite reporter le troisième et dernier lot de réalisation du séparatif au quartier de Perroset à la législature suivante (CHF 1'700'000.-).

INVESTISSEMENTS AU PATRIMOINE FINANCIER

Projet	Préavis estimé pour	Coûts bruts
Changement des systèmes de chauffage des bâtiments selon la nouvelle loi cantonale sur l'énergie	2027	250'000.-
Rénovation majeure d'un bâtiment communal	2029	2'500'000.-
Rénovation énergétique d'un bâtiment communal	2030	250'000.-

CONCLUSION

La Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 10 décembre 2026, après avoir :

- pris connaissance du présent préavis municipal;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour;

DECIDE

1. d'accepter le budget de fonctionnement tel que présenté;
2. de prendre acte du plan des dépenses d'investissement.

Ce préavis est adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 novembre 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic — La Secrétaire

D. Simond — N. Bégel

Responsable du préavis : M. Didier Simond

Commission des finances : M. Benjamin Valet, M. Nicolas Poët, M. Henri Martin, Mme Sylvie Ciana, M. Gabriel Lavignasse

Annexes :
Présentation échelonnée du résultat
Budget 2027 par classification fonctionnelle
Budget 2027 par nature
Plan des investissements